

Quel avenir pour le SIVOM St-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac et ses agents ?

Elus, agents et syndicat du SIVOM se mobilisent
jeudi 17 mars de 9h à 13h
devant la sous-préfecture de St-Gaudens



Rejoignez-nous ! Défendons le SIVOM, vos services et nos emplois !

Aujourd'hui le SIVOM St-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac c'est :

- **PLUSIEURS COMPÉTENCES** avec pour objectif d'assurer un service public de qualité qui répond à vos besoins et ceux de vos communes :
 - ♦ Le traitement des ordures ménagères
 - Le centre d'enfouissement
 - Le centre de tri des emballages
 - La plateforme de compostage
 - ♦ Le transport des ordures ménagères
 - ♦ Les déchèteries
 - ♦ Le ramassage des ordures ménagères
 - ♦ La restauration collective avec service à la population (portage de repas aux personnes âgées, écoles, ADMR, agents, entreprises extérieures)
 - ♦ Les pompes funèbres
 - ♦ La voirie
 - ♦ Le secrétariat intercommunal
- **UN BASSIN D'EMPLOI COMMINGEOIS dynamique qui emploie 229 agents** (177 titulaires et 52 contractuels) au service de :
 - 37 311 habitants, 78 communes du SIVOM
 - Environ 180 000 habitants, 486 communes du SYSTOM (Du Sud de la Haute-Garonne en passant par le Couserans et une partie des Hautes-Pyrénées) concernant les compétences traitement et transport

Pour mieux comprendre notre mobilisation :

Contexte historique : Le SYSTOM des PYRENEES a été créé en 1988 à la demande de collectivités voisines pour leur permettre de profiter des installations et des services du SIVOM (traitement et transport des déchets). C'est le SIVOM historique créé en 1968 qui a continué à investir dans des équipements performants et innovants, a pris des risques financiers et emploie les agents que vous connaissez tous. Il a aussi pris le parti d'investir au Centre d'enfouissement sur la commune de Lieoux, que personne ne souhaitait sur son territoire... Autrement dit, aujourd'hui le SYSTOM n'a ni agent, ni bâtiment propre, ni équipement. Son exécutif est en majorité loin de notre territoire.

Une étude est actuellement en cours pour clarifier le cadre juridique entre le SIVOM et le SYSTOM. C'est l'occasion pour certains d'essayer de morceler le SIVOM et de récupérer certaines activités avec leurs outils de production, agents et moyens financiers ; sans contrepartie pour le SIVOM

Demain, si l'on ne fait rien, le SIVOM ce sera :

• POUR LES COMMUNES ET LES USAGERS...

Des services en péril... et de nombreuses incertitudes :

- **Comment évolueront les coûts** de chaque compétence ? (Ex : transport et traitement des ordures ménagères inchangés depuis 5 ans, mais demain ?)
- **Quel impact financier sur nos feuilles d'imposition ?** (Ex : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020 est inférieure aux moyennes départementales, régionales et nationales)
- **Quelle continuité du service public à la population ?**
 - Maintien des services de qualité et de proximité ? (Suppression du portage de repas pour les personnes âgées ? Cantines scolaires ? Fin du porte à porte dans certaines zones pour la collecte des ordures ménagères ? Moins de réactivité sur les travaux de voirie communale et sur la mise à disposition de secrétaires de mairie intercommunales ?)
 - Projet de crématorium remis en cause et quid du service des pompes funèbres ?
- **Comment seront prises les décisions par des élus en dehors de nos cantons ?**

• POUR LES 229 AGENTS...

- Menace sur tous les emplois car **incertitudes sur le transfert, le maintien et l'équivalence des postes : subis ou choisis ?**
- Perte de pouvoir d'achat car risques de **délocalisation des agents et de leurs familles installées dans le Comminges**

Pourquoi risquer de détruire une collectivité réactive, attachée à des valeurs qui correspondent aux attentes des communes et des administrés ?